

Conseillers en exercice : 61

Date de la convocation : 07 octobre 2026

DELIBERATION : 2026-05-23

OBJET : Validation du projet « Musées augmentés : expérience et innovation au service des publics » et approbation d'une demande de subvention

L'an deux mil vingt-six et le treize octobre à dix-huit heures, salle du siège au 16 place de Verdun à Saint André les Alpes, s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon « Sources de Lumière ».

Etaient présents : Les délégués

Allons :

IACOBBI Christophe

Allos :

BARBOTIN Sylvain
LARRIER Cédric
PELLISSIER Agnès
DELORT BOITIER Lilian

Angles :

Annot :

COZZI Marion
MAZZOLI Jean
FENOUIL Séverine
GEISER Michel

Barrême :

CHABAUD Jean-Louis

Beauvezer :

BARTOLINI Gilles

Blieux :

COLLOMP Gérard

Braux :

Castellane :

LIPERINI Bernard
CHEVALLEY-VALETTE Emily
TILLEMANN Line
MARTINO Stéphane
DEMANDOLX Franck

Castellet-les-Sauses :

CAMILLERI Claude

Chaudon-Norante :

RALL Evelyne

Clumanc :

VIALE Thierry

Colmars les Alpes :

SURLE-GIRIEUD Magali

Demandolx :

GAGLIO Baptiste

Entrevaux :

OCCELLI Didier

La Garde :

LAUGIER Joël

La Mure Argens :

BLANC André-Luc

La Palud sur Verdon :

La Rochette :

Lambruisse :

CHAILAN Adrien

Le Fugeret :

PELLEGRIN Jean

Méailles :

PONS-BERTAINA Viviane

Moriez :

BERAUD Annabelle

Peyroules :

GUERIN Claude

Rougou :

MARIANI Vincent

Saint André les Alpes :

CERATO David
GERIN-JEAN François
VACCAREZZA Francine
TAVERNARO Laurent

Saint Benoit :

EYSSAUTIER Gaël

Saint Jacques :

Saint Julien du Verdon :

COLLOMP Thierry

Saint Lions :

ISNARD Julien

Saint Pierre :

Sausses :

DAGONNEAU Frank

Senez :

FORT Jean-Claude

Soleilhas :

Tartonne :

CHAILLAN Hugues

Thorame-Basse :

LIAUTAUD Robert

Thorame-Haute :

OTTO-BRUC Thierry

Ubraye :

Val de Chalmagne :

LEON Joël

Vergons :

JOUBERT Martial

Villars-Colmars :

Absents représentés : M. VINCENT Jean-Marc ayant donné pouvoir à M. MARTINO Stéphane ; Mme JONKER Nina ayant donné pouvoir à M. DEMANDOLX Franck ; Mme PASSARD Christine ayant donné pouvoir à M. VIALE Thierry ; Mme GIRAUD Sophie ayant donné pouvoir à M. CERATO David ; M. SENES Eric ayant donné pouvoir à M. GAGLIO Baptiste ; M. CHAILAN Claude suppléé par M. CHAILAN Adrien ; M. CLUET Frédéric suppléé par M. GUERIN Claude ; M. DURAND Gilles suppléé par M. FORT Jean-Claude

Absents excusés : M. BAC Aimé ; M. RIGAUULT Philippe ; M. GRAC Stéphane ; M. BARBAROUX Christophe ; M. VOEGTLIN Patrick ; M. MICHEL Marielle ; M. DROGOUL Claude ; Mme CHAILLAN Alix ; M. PATRICOLA Sauveur ; M. ROUSTAN Claude ; M. ROUX Laurent

Secrétaire de séance : M. JOUBERT Martial

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer

OBJET : Validation du projet « Musées augmentés : expérience et innovation au service des publics » et approbation d'une demande de subvention

Exposé

La CCAPV souhaite moderniser ses 2 musées intercommunaux en créant des salles immersives en mapping vidéo, 2 au musée de la Minoterie et 1 au musée de la Distillerie. Il s'agit d'un dispositif numérique innovant qui utilise la modélisation 3D pour redonner vie à des sites industriels éteints depuis des décennies.

Le projet mêle création artistique et reconstitution du fonctionnement historique des lieux à partir d'archives et de sources scientifiques, historiques et ethnologiques. Il est conçu sur mesure, en lien étroit avec le bâti et ses collections, et offrira une expérience sensorielle collective au service de la transmission des savoirs et de la modernisation des sites. Le visiteur sera immergé au cœur des sites industriels en fonctionnement, à travers des projections d'images animées et de la diffusion de son (bruitage, témoignages).

Ce projet s'inscrit parfaitement dans la dynamique culturelle et touristique de la CCAPV. Il affirme la volonté de toucher un public de visiteurs toujours plus large et d'augmenter la fréquentation des musées intercommunaux.

Le projet a été présenté au comité de programmation du GAL Grand Verdon le 7 juillet 2026 et a reçu un avis d'opportunité favorable permettant le dépôt d'une demande de subvention sur la plateforme en ligne.

Le plan de financement est le suivant :

Financement	Montant	Taux
Union européenne (LEADER)	64 000 €	42,27 %
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Département des Alpes-de-Haute-Provence	16 000 €	10,57 %
Autofinancement CCAPV	71 400 €	47,16 %
TOTAL	151 400 €	100 %

Décision

Au regard de ces éléments et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- **D'APPROUVER** le projet « Musées augmentés : expérience et innovation au service des publics » tel que présenté ci-dessus
- **D'APPROUVER** son plan de financement prévisionnel
- **DE SOLLICITER** une aide de 64 000 € au titre du programme LEADER auprès du GAL Grand Verdon, et un cofinancement de 16 000 € auprès de

la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département des Alpes-de-Haute-Provence

- **DE S'ENGAGER** à prendre en charge la part qui ne serait pas couverte par les subventions sollicitées
- **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-Président délégué à déposer le dossier de demande de subvention sur la plateforme AIDEN et à signer tout document en lien avec ce projet

Cette décision est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Saint André les Alpes,

Le 13 octobre 2026

Le Président,



Le secrétaire de séance,
Martial JOUBERT



Jean-Louis CHABAUD